

L'année de 3^{ème}

Examens et Orientation

Certificat de Formation Générale (CFG)

Valider le palier 2 dans 5 compétences :

Compétence 1 - La maîtrise de la langue française

Compétence 3 - Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

Compétence 4 - Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

Compétence 6 - Les compétences sociales et civiques

Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative

Epreuve orale :

- Basée sur un dossier de 6 pages réalisé avec l'aide des PLP et des enseignants-éducateurs. Celui-ci devra être terminé fin mai.
- Au cours de l'entretien sont évalués certains items du LPC. Ces évaluations positives seront ajoutées au livret personnel de l'élève.

CFG

Modalités générales

- ◆ Chaque enseignant évalue les élèves sur les items le concernant.
- ◆ Le professeur principal valide définitivement un item quand celui-ci est évalué positivement plusieurs fois.
- ◆ Il est préférable d'évaluer les élèves dans le cadre de situations complexes mettant en œuvre plusieurs items.
- ◆ Une compétence est validée quand environ 65% des items sont validés.
- ◆ En fin de 3^{ème}, les enseignants réunis en synthèse décident de l'attribution définitive du CFG. Les cas « limites » seront envoyés en commission.

Diplôme National du Brevet

(en candidat scolaire, cas des 3^{èmes})

Sont pris en compte :

- ◆ Validation le palier 3 dans les 7 compétences
- ◆ La note de vie scolaire
- ◆ Les notes de contrôle continu de l'année de 3^{ème}
- ◆ La note de l'oral d'Histoire des arts coeff 2
(l'organisation de cette épreuve est sous la responsabilité de notre établissement)
- ◆ Les notes des épreuves écrites finales coeff 2 chacune
(français, mathématiques, histoire-géo-éduc civ)

DNB

Le contrôle continu

Il concerne les disciplines suivantes :

- Français, coeff 1
- Maths coeff 1
- Anglais coeff 1
- PSE coeff 1
- EPS coeff 1
- Enseignements artistiques (musique + arts) coeff 1
- Sciences et technologie (sciences, Ict, techno) coeff 1
- Découverte professionnelle coeff 1

DNB

Le contrôle continu

- ◆ Il est nécessaire de ne prendre en compte que des notes qui correspondent aux exigences du diplôme (DNB blanc par exemple...)
- ◆ En fin d'année, il faut remplir une appréciation annuelle dans chaque discipline (se concerter si plusieurs enseignants pour une discipline)
- ◆ La note d'EPS est la moyenne des notes obtenues sur 3 activités physiques sportives et artistiques (APSA). Ces 3 notes feront l'objet d'une signalisation particulière sur le logiciel de saisie des notes.
- ◆ Les notes et appréciations finales devront être saisies avant le 5 juin

Concrètement pour le socle...

- ◆ Tous les enseignants participent à l'évaluation du socle commun, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, du palier 1 au palier 3.
- ◆ Chaque enseignant est responsable de l'évaluation des items qui le concernent.
- ◆ Il est bon que chaque item soit évalué plusieurs fois et par des enseignants différents. Il faut donc se concerter pour se répartir les items.
- ◆ Ne pas attendre le mois de juin pour remplir le LPC. Une fois par trimestre minimum.
- ◆ En fin de 3^{ème}, le LPC doit être rempli définitivement avant le 30 mai.

Orientation

En fin de 3^{ème}, les élèves font des vœux pour être affectés dans des lycées professionnels. L'application AFFELNET permettra de classer ses vœux et d'affecter les élèves. Pour cela, il est demandé plusieurs informations :

- Les moyennes annuelles de français et de maths
- Une note de techno calculée à partir du livret des compétences des champs professionnels en EGPA

Ce livret devra être renseigné dès la 4^{ème}. En fin de 3^{ème}, la note sera calculée puis remise au professeur principal avant le 30 mai.

- Une note de motivation et d'investissement dans le projet professionnel

Cette note (de 0 à 500) sera attribuée en synthèse des enseignants fin mai.